L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 3 JANVIER 1848.

Imprimé et publié par
M... & WEISSE,
No 81, rue de Chartres et No 17 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS.
LUNDI MATIN, 3 JANVIER 1848.

[illegible]

NEW YORK.—On lit dans le Courrier des Etats-Unis du 23 décembre:

LA RESTELL ET SA NAVIRE ACCUSATRICE.—[illegible] ... à la prison de New-York. On prit les mesures nécessaires pour la renvoyer à sa ... sous la garde d'un officier de police. Pendant le trajet, elle décida à cet officier qu'elle avait été trouver Mme Restell dans le même but ... A son retour à New-York, ... de police fit part de ces faits au magistrat qui avait reçu la plainte pour vol dirigée contre cette jeune femme. On prit alors les mesures nécessaires pour la faire revenir et en même tems obtenir du grand jury un verdict d'accusation contre la Restell. Placée sous la garde d'un agent de police, la dénonciatrice parvint à s'échapper et fut arrêtée de nouveau quelque temps après. Elle est maintenant ... pour servir de témoin dans le nouveau procès intenté à Mme Restell, et il tout qu'elle convainque cette dernière ... qu'elle soit condamnée ... de diffamation. Le ... du procès pour l'une ou pour l'autre, n'en ... assez peu rassurante.

Chronique Locale.

RECORDER BALDWIN.—MM. Decongé, Wiltz et Mercier ont suscité ... magistrat, vendredi dernier, d'une plainte contre une demi-douzaine de filles, domiciliées rue de la Douane, et dont les orgies saturnales sont un sujet de scandale pour tout le voisinage. L'interrogatoire des prévenues devait avoir eu le même jour, mais les ... n'ayant pu comparaître, les filles ont été relaxées. Nous espérons bien qu'elles seront de nouveau arrêtées, et que les plaignans donneront suite à l'affaire.

INSTRUMENTS NOCTURNES.—Samedi dernier dans la nuit, le capitaine Youenès a découvert dans le fossé de l'encoignure des rues Royale et St-Louis près du magasin de M. Tricou, plusieurs instruments nocturnes, appartenant sans doute à quelques voleurs. Ces outils sont maintenant déposés au bureau de police de la Première Municipalité.

ACCIDENT.—Un jeune Espagnol nommé Francisco ... a été blessé il y a quelques jours à la main gauche, par l'explosion d'une arme à feu. On a dû lui amputer la main à l'hôpital de Charité.

MORT SUBITE.—Hier matin, une femme blanche connue sous le nom de Scotch Jane, est morte subitement à son domicile, à Milneburg, sur les bords du lac. Le coroner a pratiqué la levée du corps et le jury d'enquête a constaté le genre de mort.

[illegible].—La police a relevé hier ... un nommé William Whitcomb, ... étendu sans connaissance sur le ... rue de Chartres. Il avait à la ... une grave blessure qu'il s'était faite probablement en tombant, car il était parfaitement ivre. Whitcomb a expiré quelques instants après avoir été déposé au corps de garde. On pense que sa mort doit être attribuée à la blessure de la tête. Le coroner a fait la levée du corps.

FEMME ... —Avant hier, pendant ... arriva dans ... Un passager nommé ... aussitôt avec sa femme ... que son bagage qu'il ... près de la rue Bienville, dit à sa femme de l'attendre sur la Levée ... et qu'il reviendrait la chercher ... logement pour la nuit. Plusieurs heures s'écoulèrent, et la pauvre femme ne vit pas revenir son mari. Hier matin, elle est allée informer le capitaine de la police de ... et elle a trouvé un abri provisoire au corps de garde. Il se peut que P. Ford se soit seulement égaré. Quoiqu'il en soit, on a déjà commencé les recherches, et l'on saura bientôt à quoi s'en tenir.

SUICIDE.—Avant-hier, un Allemand nommé Adam Laurance, demeurant rue Casacalvo, dans la Troisième Municipalité, s'est donné la mort en se faisant sauter la cervelle d'un coup de pistolet. On ne sait à quoi attribuer cet acte de désespoir. Le coroner a fait constater le suicide par un jury d'enquête.

[illegible].—Un officier attaché à la police de la Troisième Municipalité a fait ramasser ... au corps de garde, ... Robert Dorey, qui gisait ... Le lendemain, ... [illegible]

MORT.—Une dame Howard qui demeure ... rues Celeste et Warren, ... d'un enfant qui a disparu ... Les soupçons s'élevèrent, ... le coroner, ... du corps de l'enfant, et un verdict déclara ... la plus coupable ... d'un crime prémédité. Un mandat d'arrêt fut décerné contre la mère, mais ... impossible de ... en prison. La justice s'est assurée de deux esclaves qui avaient assisté la dame Howard.

UN VOL ... —Le 23 décembre, un vol ... assez difficile à expliquer, a eu lieu à Philadelphie. Le docteur Wm H. ..., président de la Banque du commerce ... du chemin de fer avec ... une somme de $... Il ... ses yeux sur sa valise, il ne la retrouva plus. Qu'est-elle devenue? voilà le mystère.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Séance de mercredi 22 décembre 1847.

Le Conseil s'est réuni ce jour conformément à l'ajournement.

M. ... au fauteuil. Membres présents: MM. Gasquet, Hames, Holland, ..., Surgi, Thacker, Vandegriff et Wray. ... MM. ... Wray et Z. chacun ... le Conseil procède par la voie ... d'un président.

MM. Thacker et Vandegriff étant nommés ... M. ... ayant obtenu 5, M. ..., M. Thacker, 1, M. Wray, 1; conséquemment M. ... a été dûment élu président.

Le procès-verbal de la deuxième séance a été lu et approuvé.

Lecture est faite d'une lettre de M. J. N. E... ... des taxes d'Etat pour le sixième ... Sur motion de M. Holland cette lettre a été référée au comité sur les assessements.

Lecture est faite de lettres de MM. Thomas G..., B. F. Trenet, F. M. Weed & Co, G ..., Fred. Fry, caissier de la Banque de l'Union, R. D. Shepherd, Alfred Penn, B. Saloy, O. P. Jackson, J. A. Prem, Manuel White & Co, John Dawson, S. Placide de Labarre, J. J. Jardet, W. & J. Gasquet, W. A. Gasquet, A. & Z. Cavelier, demandant une rectification des rôles de taxes. Sur motion de M. Holland ces lettres ont été référées au comité sur les assessements.

Lecture est faite d'une lettre de M. J. St Cyr, gardien des Cours, demandant une augmentation de salaire.

Sur motion de M. Vandegriff cette lettre a été référée au comité sur les Cours et Prisons.

Rapports des Comités.

M. Holland, au nom du comité sur les assessements, présente le préambule et les résolutions suivants, lesquels, sur motion et après dispense des règles ont été adoptés:

Attendu que les assesseurs de la 1ère et de la 2ème Municipalité ont, le 24 novembre dernier, rendu au Conseil Général les rôles de taxes de chacune des dites Municipalités, conformément aux dispositions de l'acte intitulé: "Acte pour pourvoir à un revenu pour le maintien du gouvernement de l'Etat," approuvé le 3 mai 1847,—Et attendu que par la 32me section dudit acte, trente jours, à partir du jour où les dits rôles ont été remis au Conseil Général, sont accordés à toute personne se croyant lésée par les dits rôles, afin de faire opposition aux dits rôles; Et attendu que trente jours se sont écoulés depuis que les dits rôles ont été remis par les assesseurs de la 1ère et de la 3me Municipalité;—Il est résolu par le Conseil Général que le secrétaire soit et demeure enjoint de transporter sous la surveillance du comité sur les assessements, et sur chacun des dits rôles conformément à l'acte susdit, le montant des taxes d'Etat dues par chaque personne, &c, excepté dans les cas où il aurait été fait opposition aux dits rôles.

Il est de plus résolu que le comité sur les assessements devra faire notifier toutes les personnes qui auront fait opposition aux dits rôles, d'avoir à comparaître par devant le dit comité, à telle époque qu'il voudra fixer, et à produire la preuve légale des allégations contenues dans leur opposition. Cette preuve sera prise par écrit par le secrétaire et soumise au Conseil en même temps que le rapport du comité, et ce à la première séance subséquente, afin que le Conseil prenne une détermination finale sur les dites oppositions.

Après dispense des règles M. Holland présente les résolutions suivantes, lesquelles ont été adoptées:

Résolu que le comité sur les cours et les prisons est et demeure autorisé par la présente à faire abattre les murs qui bordent le corridor de la prison de Paroisse sur les rues Ste-Anne et d'Orléans et à faire mettre à la place une grille en fer.

Résolu que le comité sur les cours et les prisons est et demeure autorisé par la présente à acheter 200 pieds de tuyaux pour l'usage des cours et aussi à faire poser des grates dans les salles du grand et du petit jury.

Résolu que la Compagnie de la Banque du Commerce et de la machine du water-works soit et demeure requise de faire poser des conduits pour l'eau à la hauteur du premier étage de la maison des cours, lesquels conduits devront être mis sous la direction du comité sur les cours et les prisons.

M. Wray présente le compte du Evening Mercury pour la publication d'avis d'élection pendant le mois de novembre dernier, lequel compte montant à $170 est sur motion de M. Holland, référé au comité des réclamations.

M. Holland présente l'ordonnance suivante, qui après dispense des règles est adoptée comme suit:

Ordonnance pour amender une ordonnance intitulée "ordonnance définissant les devoirs du gardien de la maison des cours de la ville de la Nouvelle-Orléans, fixant son salaire, &c." approuvée le 30 janvier 1847.

Résolu par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orléans, que l'article 6 de l'ordonnance intitulée: "ordonnance définissant les devoirs du gardien de la maison de cour de la ville de la Nouvelle-Orléans, fixant son salaire, &c." approuvée le 30 janvier 1847 soit amendé de manière à être conçu comme suit:

Le dit gardien devra résider et coucher dans la dite maison de cours; il ne pourra s'absenter pendant le jour à moins qu'il ne laisse à sa place une personne des faits et des actes de laquelle le dit gardien et ses cautions seront responsables, *et le dit gardien ne pourra sous aucun prétexte s'absenter de la dite maison de cours de 6 heures P. M. à 6 heures A. M. sous peine de destitution par le conseil.*

Après dispense des règles, M. Wray présente la résolution suivante:

Résolu par le Conseil Général, &c, Que le compte du *Evening Mercury*, pour publication d'avis d'élections du mois de novembre dernier, s'élevant à $170 soit payé par les trois Municipalités proportionnellement comme suit:

Municipalité No. 1, $43 42 pour cent;
2, 47 74;
3, 8 84.

M. Holland ayant demandé l'appel nominal sur la motion d'adopter la résolution précédente, il paraît que MM Gasquet, Hames, Surgi, Thacker, Wray et Vandegriff, 6, ont voté dans l'affirmative; et M Holland, 1, dans la négative. La résolution est adoptée.

M. Holland déclare qu'il a voté dans la négative parce que ce compte n'a pas été approuvé par le Maire.

M. Holland présente la résolution suivante:

Résolu qu'un comité spécial de cinq membres de ce Conseil soit désigné par le président, dans le but de rédiger un mémoire adressé à la Législature de cet Etat, lui demandant la passation d'un acte accordant à ce Conseil le pouvoir de prélever pendant un tems limité, sur les propriétés foncières, les esclaves, les professions, &c, dans les limites de la paroisse d'Orléans une *taxe de paroisse* suffisante pour payer les frais d'érection *d'une maison de Cour à l'épreuve du feu pour la dite paroisse d'Orléans.*

Il est de plus résolu que le dit comité soit et demeure requis de s'informer auprès du Conseil de la Municipalité No. 1, si dans le cas où la Législature accorderait à ce Conseil le pouvoir de faire construire la susdite maison de Cour, la dite Municipalité ferait donation à la dite ville de la Nouvelle-Orléans d'un lot ou espace de terre au centre de la dite ville sur lequel pourrait être érigée la dite maison de Cour et; que le dit comité fasse son rapport aussitôt que possible.

Il est de plus résolu que le secrétaire est requis de transmettre au Conseil de la Municipalité No. Un une copie des précédentes résolutions.

M. Holland demande la dispensation des règles pour prendre en considération les règlements qui précèdent.

L'appel nominal ayant été demandé sur l'adoption de cette motion, il paraît que MM. Holland et Surgi—2, ont voté dans l'affirmative; et MM. Hames, Gasquet, Thacker, Vandegriff et Wray—5, ont voté dans la négative. La dispensation des règles étant refusée, la résolution est mise à l'ordre du jour pour la prochaine séance.

Ordre du Jour.

Le Conseil prend en considération le préambule et les résolutions présentées par M. Holland à la dernière séance et mises à l'ordre du jour pour aujourd'hui.

"Attendu que par divers actes de la Législature des pouvoirs nouveaux et compliqués ont été conférés au Conseil-Général de la ville de la Nouvelle-Orléans, et spécialement par un acte intitulé: "Acte pour pourvoir à un revenu pour le maintien du gouvernement de l'Etat approuvé le 3 mai 1847 par lequel il est fait un devoir au Conseil-Général de recevoir et de corriger les rôles des taxes des trois Municipalités et de porter le montant des taxes dues par chaque individu ou chaque corporation, et de remettre une copie des dits rôles à chacun des collecteurs de chaque district représentatif; et attendu que cet ouvrage qui n'embrasse pas moins de trois copies de chacun des rôles volumineux des trois Municipalités devra être fait par l'entremise du secrétaire dans un délai qui exigera de lui un immense travail et une grande assiduité. Attendu que par la loi, organisant le Conseil-Général le dit Conseil a plein pouvoir de fixer annuellement le salaire de son secrétaire;

Attendu qu'en vue de ce qui est précédemment énoncé, le Conseil n'a pas encore fixé le salaire du dit secrétaire pour l'année suivante.

En conséquence, il est résolu par le Conseil-Général de la ville de la Nouvelle-Orléans que le salaire du secrétaire pour l'année commençant le 4 mai 1847 soit et demeure fixé à la somme de deux mille cinq cents piastres $2500, payable trimestriellement et proportionnellement ... par chacune des trois Municipalités, et que pour les termes échus le ... au dit secrétaire des mandats ... chacun des trésoriers des dites Municipalités pour la proportion due et payable par ...

Résolu pareillement après l'expiration ... [illegible] ... dans chacune des ... le montant des taxes d'Etat portées à chaque contribuable ... porte comme taxe de paroisse. (Sect. 5), acte ci-dessus mentionné.

Résolu qu'afin de faciliter et de hâter l'accomplissement du dit travail le secrétaire est et demeure autorisé à s'adjoindre le nombre d'assistans qu'il jugera nécessaire, des actes desquels il sera responsable et qu'il paiera de son salaire ci-dessus.

Résolu que le secrétaire soit et demeure autorisé à acheter pour l'usage de ce Conseil un sceau sur lequel il sera gravé une légende convenable, sujette à l'approbation de ce Conseil.

Sur motion, les résolutions qui précèdent ont été adoptées.

Après dispense des règles, M. Surgi présente l'ordonnance suivante:

Le Conseil Général de la ville de la Nouvelle Orléans ordonne ce qui suit:

Article 1er. Toute personne faisant des affaires en gros, soit comme marchand, épicier, négociant, trafiquant, droguiste ou apothicaire, paiera une taxe annuelle de $40 d'avance.

Article 2. Une taxe annuelle de $40 payable d'avance est imposée sur chaque marchand commissionnaire et par tout associé ou membre d'une société faisant les affaires par commission; chaque associé en commandite paiera annuellement et d'avance une taxe de $50.

Article 3. Une taxe annuelle de $25 d'avance sera payée par tout courtier, courtier maritime et courtier pour l'engagement des marins.

Article 4. Toute personne occupant, en tout ou en partie, un magasin, comptoir ou bureau, qui sera engagée dans des règlements d'affaires ou dans des affaires directement liées à l'achat et à la vente des produits ou marchandises, soit qu'elle agisse comme partie principale, ou comme agent pour les dits achats et ventes, qu'elle soit résidente d'une manière permanente ou temporaire dans cette ville, qu'elle fasse ses ventes sur la Levée ou à bord de tout chaland, barge, bateau à vapeur, navire ou bâtiment, paiera une taxe de $10 par payable d'avance.

Sur motion, l'ordonnance ci-dessus est prise en considération article par article.

L'article 1er est adopté sans amendement.

L'article 2me étant sous considération, M. Holland propose de l'amender en effaçant le chiffre $50 et insérant à sa place le chiffre $40; la motion est perdue.

M. Holland fait la motion d'effacer le chiffre $50.

L'appel nominal demandé sur cette motion produit le résultat suivant:

MM. Hames, Holland et Wray—3—votent dans l'affirmative;

MM. Gasquet, Surgi, Thacker et Vandegriff—4—votent dans la négative; la motion est rejetée.

M. Wray fait la motion d'effacer le chiffre $40 et d'insérer le chiffre $50 à sa place; cette motion prévaut.

Sur motion, l'article ainsi amendé a été adopté.

L'article 3 étant pris en considération, sur motion de M. Vandegriff, il est amendé en effaçant les mots "courtier pour l'engagement des marins."

Sur motion de M. Holland, le proviso suivant est adopté:

Bien entendu que cet article ne s'appliquera pas aux courtiers de change ou trafiquants en monnaie non courante en or, en argent, &c.

L'article 4 est rejeté sur motion de M. Holland.

Le même membre présente les articles additionnels, lesquels sont adoptés.

Art. 4. Tout propriétaire d'un wagon, charriot ou autre véhicule à quatre roues traîné par deux chevaux ou mulets et employé à vendre, transporter ou délivrer de la bière, de l'ale, du cidre ou autres boissons fermentées, du vin, des eaux minérales, du sirop ou de l'huile paiera d'avance une taxe annuelle de $25.

Art. 5. Tout propriétaire d'un wagon, charriot ou autre véhicule traîné par plus de deux chevaux ou mulets et employés à vendre, transporter ou délivrer de la bière, de l'ale, du cidre, &c, du vin, des eaux minérales, du sirop ou de l'huile, paiera d'avance une taxe annuelle de $50. Et il est expressément défendu à aucune personne de faire traîner dans les rues aucun véhicule de l'espèce ci-dessus décrite, ayant plus de 7 pieds de largeur d'essieu, sous peine d'une amende qui ne sera pas moindre de 10 et n'excèdera pas $100 par chaque contravention, recouvrable par devant tout tribunal compétent au profit de la Municipalité dans les limites de laquelle sera commise la contravention.

Cette ordonnance sera mise en force à dater du 1er janvier 1848.

Sur motion l'ordonnance entière est adoptée avec les amendements.

Sur motion, le titre suivant est adopté:

Ordonnance supplémentaire à l'ordonnance intitulée: "Ordonnance pour établir un taux uniforme de taxes sur les colporteurs, marchands, &c, &c, approuvée le 11 décembre 1846.

8 heures du soir. Sur motion, le Conseil s'ajourne à mercredi le 5 janvier 1848 à 5 1/2 h. P. M.

P. CH. CUVELLIER, Secrétaire.

Décédée hier à midi, Madame Marie Françoise NOTTA. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de ses fils Claude et Chasal Thomas, sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 3 heures de l'après-midi. Son corps est exposé rue de l'Union, entre Grands-Hommes et Casacalvo.

LES membres de la société des orphelins indigents, sont prévenus qu'une assemblée aura lieu lundi 3 janvier, entre midi et une heure, au bureau de M. Duncan, encoignure Douane et Passage de la Bourse, pour l'élection des directeurs pour cette année.
Par ordre de la direction.
3 janv J. B. DUNCAN, Secrétaire.

SANGSUES—En baquets de 1500, à vendre par A. CRAMER,
3 janv—3 37, rue Bienville.

1000 BARILS chaux de Thomaston.
400 do ciment de Rosendale.
50 barils ciment romain.
50 do plâtre.
300 do brai, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co, 78 rue Poydras,
22 déc 11 Magasin Rouge, 3me Municipalité.

ON désire avoir une dame de confiance, parlant l'Anglais et le Français. S'adresser au bureau de l'Abeille. 6 déc

FEUILLETON.

Mémoires d'un Médecin.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

TROISIÈME PARTIE.

JOSEPH BALSAMO.

LI.

La fuite.

Nicole était une fille consciencieuse: elle avait reçu l'argent de M. de Richelieu, elle l'avait reçu d'avance, il fallait répondre à cette confiance en le gagnant.

Elle avait donc couru droit à la grille, où elle était arrivée à sept heures quarante minutes au lieu de sept heures et demie.

Or, M. de Beausire, façonné à la discipline militaire, était un homme exact: il attendait depuis dix minutes.

Depuis dix minutes aussi à peu près, M. de Taverney avait quitté sa fille, et M. de Taverney une fois parti, Andrée était restée seule. Or, une fois seule, la jeune fille avait fermé ses rideaux.

Gilbert regardait, ou plutôt selon son habitude, dévorait Andrée de sa mansarde. Seulement, il eût été difficile de dire si les regards qu'il fixait sur la jeune fille étincelaient d'amour ou de haine.

Les rideaux tirés, Gilbert n'eut plus rien à voir. En conséquence, il regarda d'un autre côté.

En regardant d'un autre côté, il aperçut le plumet de M. de Beausire et reconnut l'exempt qui se promenait en sifflottant un petit air pour tromper l'ennui de l'attente.

Au bout de dix minutes, c'est-à-dire à sept heures quarante minutes, Nicole parut: elle échangea quelques mots avec M. de Beausire, lequel fit un mouvement de tête en signe qu'il comprenait parfaitement, et s'éloigna dans la direction de l'allée creuse qui conduit au Petit-Trianon.

De son côté, Nicole retourna sur ses pas, légère comme un oiseau.

—Ah! ah! fit Gilbert, M. l'exempt et Mlle la femme de chambre ont quelque chose à dire ou à faire, pour laquelle chose ils craignent les témoins: bon!

Gilbert n'était plus curieux au sujet de Nicole; seulement, sentant dans la jeune fille une ennemie naturelle, il cherchait à réunir contre sa moralité une masse de preuves avec laquelle il pût victorieusement repousser l'attaque, si Nicole l'attaquait.

Gilbert ne doutait pas que la campagne dût s'ouvrir d'un moment à l'autre, et, en soldat prévoyant, il amassait des munitions de guerre.

Un rendez-vous de Nicole avec un homme, dans Trianon même, c'était une de ces armes qu'un ennemi aussi intelligent que Gilbert ne pouvait négliger de ramasser, surtout quand on avait, comme le faisait Nicole, l'imprudence de la laisser tomber à ses pieds. Gilbert voulut en conséquence recueillir le témoignage des oreilles pour l'ajouter à celui des yeux, et saisir au vol quelque phrase bien compromettante qu'il pût victorieusement braquer sur la jeune fille au moment du combat.

Il descendit donc prestement de sa mansarde, prit le couloir des cuisines et gagna le jardin par le petit escalier de la chapelle; une fois dans le jardin, Gilbert n'avait plus rien à craindre, et il en connaissait tous les retraits, comme un renard connaît son fourré.

Il se glissa donc sous les tilleuls, puis le long de l'espalier, puis il atteignit un massif qui s'élevait à vingt pas de l'endroit où il comptait retrouver Nicole.

Nicole y était en effet.

A peine Gilbert était-il installé dans son massif qu'un bruit étrange parvint à son oreille: c'était le bruit de l'or sur la pierre, c'était ce retentissement métallique dont rien, sinon la réalité, ne peut donner une idée juste.

Gilbert se glissa comme un serpent jusqu'au mur en terrasse surmonté d'une haie de lilas, laquelle, au mois de mai, répandait son parfum et secouait ses fleurs sur les passans qui longeaient le mur de cette allée creuse qui sépare le Grand-Trianon du Petit.

Arrivé à ce point, les regards de Gilbert, habitués à l'obscurité, virent Nicole qui vidait sur une pierre, en deçà de la grille, et prudemment placée hors de la portée de la main de M. de Beausire, la bourse donnée par M. de Richelieu.

Les gros louis en ruisselaient bondissants et reluisants, tandis que M. de Beausire, l'œil allumé et la main tremblante, regardait attentivement Nicole et les louis, sans comprendre comment l'une possédait les autres.

Nicole parla.

—Plus d'une fois, dit-elle, vous m'avez proposé de m'enlever, mon cher monsieur de Beausire?

—Et de vous épouser même, s'écria l'exempt tout enthousiasmé.

—Oh! quant à ce dernier point mon cher monsieur, dit la jeune fille, nous le discuterons plus tard; pour le moment, l'enlèvement est le principal. Pouvons-nous le faire, dans deux heures?

—Dans dix minutes, si vous voulez.

—Non pas, j'ai quelque chose à faire auparavant, et ce que j'ai à faire demande deux heures.

—Dans deux heures comme dans dix minutes, je suis à vos ordres, tendre amie.

—Bien; prenez cinquante louis. La jeune fille compta cinquante louis et les passa par la grille à M. de Beausire, lequel, sans les compter, lui, les engouffra dans la poche de sa veste.—Et, dans une heure et demie, continua-t-elle, soyez ici avec un carrosse.

—Mais..... objecta Beausire.

—Oh! si vous ne voulez pas, prenons que rien n'est convenu entre nous, et rendez-moi mes cinquante louis.

—Je ne recule pas, chère Nicole; seulement je crains l'avenir.

—Pour qui?

—Pour vous.

—Pour moi?

—Oui. Les cinquante louis disparus, et ils finiront par disparaître, vous allez vous trouver à plaindre, vous allez regretter Trianon, vous allez...

—Oh! comme vous êtes délicat, cher monsieur de Beausire; allons, allons, ne craignez rien; je ne suis pas de ces femmes que l'on rend malheureuses, moi; n'ayez donc pas de scrupule, d'ailleurs, après ces cinquante louis nous verrons.

Et Nicole fit sonner les cinquante autres restés dans la bourse.

Les yeux de Beausire étaient phosphorescens.

—Pour vous, dit-il, je me jetterais dans un four brûlant.

—Oh! là! là! on ne vous en demande pas tant, monsieur de Beausire; ainsi, c'est convenu, dans une heure et demie le carosse, dans deux heures la fuite.

—C'est convenu, s'écria Beausire en saisissant la main de Nicole et en l'attirant pour le baiser à travers la grille.

—Silence donc! dit Nicole, êtes-vous fou?

—Non, je suis amoureux.

—Hum! fit Nicole.

—Vous ne me croyez pas, cher cœur?

—Si fait, je vous crois; ayez de bons chevaux surtout.

—Oh! oui.

Ils se séparèrent.

Mais, au bout d'une seconde, Beausire se retourna tout effaré.

—Psit! Psit! fit-il.

—Eh bien, quoi? demanda Nicole d'assez loin déjà et voilant sa bouche avec sa main, afin de faire porter sans explosion sa voix à distance voulue.

—Et la grille, demanda Beausire, vous passerez donc par-dessus?

—Il est stupide, murmura Nicole, qui en ce moment n'était qu'à dix pas de Gilbert.

Puis plus haut:

—J'ai la clé, dit-elle.

Beausire poussa un ah! plein d'admiration et s'enfuit pour tout de bon cette fois.

Nicole s'en revint, tête baissée et jambes alertes, près de sa maîtresse.

Gilbert, demeuré seul, se posa les quatre questions suivantes:

—Pourquoi Nicole s'enfuit-elle avec Beausire qu'elle n'aime pas?

—Pourquoi Nicole a-t-elle en sa possession une si forte somme d'argent?

—Pourquoi Nicole a-t-elle la clé de la grille?

—Pourquoi Nicole, pouvant fuir tout de suite, retourne-t-elle auprès d'Andrée?

Gilbert trouvait bien une réponse à cette question: Pourquoi Nicole a-t-elle de l'argent? Mais il n'en trouvait pas aux autres.

Aussi, à cette négation de sa perspicacité, sa curiosité, naturelle ou sa défiance acquise, comme on voudra, fut-elle si puissamment surexcitée, qu'il décida de passer, si froide qu'elle fût, la nuit en plein air, sous les arbres humides, pour attendre le dénoûment de cette scène, dont il venait de voir le commencement.

Andrée avait reconduit son père jusqu'aux barrières du grand Trianon. Elle revenait seule et pensive, quand Nicole déboucha, toute courante, de l'allée qui conduisait à la fameuse grille où elle venait de prendre toutes ses mesures avec M. de Beausire.

Nicole s'arrêta en apercevant sa maîtresse, et sur un signe que lui fit Andrée, elle monta derrière elle, et la suivit vers sa chambre.

Il pouvait en ce moment être huit heures et demie du soir. La nuit était venue plus prompte et plus épaisse que d'habitude, parce qu'un grand nuage noir, courant du sud au nord, avait envahi tout le ciel. De sorte qu'au delà de Versailles, par-dessus les grands bois, aussi loin que la vue pouvait s'étendre, on voyait le lugubre linceul envelopper peu à peu toutes les étoiles étincelantes un instant auparavant sur leur coupole d'azur.

Un petit vent lourd et bas rasait le sol, envoyant des bouffées ardentes aux fleurs altérées, qui courbaient la tête comme pour implorer du ciel l'aumône de la pluie ou de la rosée.

Cette menace de l'atmosphère n'avait aucunement accéléré la marche d'Andrée; au contraire, la jeune fille, triste et profondément rêveuse, mettait comme à regret le pied sur chaque marche de l'escalier qui conduisait à sa chambre, et elle s'arrêtait à chaque fenêtre pour regarder le ciel si bien en harmonie avec sa tristesse, et retarder ainsi sa rentrée dans le petit appartement.

Nicole impatiente, Nicole dépitée, Nicole, qui craignait que quelque fantaisie de sa maîtresse ne la conduisît au-delà de l'heure, grommelait tout bas ces sortes d'imprécations que les valets n'épargnent jamais aux maîtres assez imprudens pour se permettre de satisfaire un caprice aux dépens des caprices de leurs valets.

Enfin, Andrée poussa la porte de sa chambre, et, tombant plutôt qu'elle ne s'assit sur un fauteuil, commanda doucement à Nicole d'entrebâiller la fenêtre qui donnait sur la cour.

Nicole obéit.

Puis, revenant à sa maîtresse avec cet air d'intérêt que la flatteuse savait si bien prendre:

—J'ai peur que mademoiselle ne soit un peu malade ce soir, dit-elle; mademoiselle a les yeux rouges et gonflés, brillants néanmoins. Je crois, que mademoiselle aura grand besoin de repos.

—Tu crois, Nicole? dit Andrée qui n'avait pas écouté.

Et elle étendit nonchalamment les pieds sur un carreau de tapisserie.

Nicole accepta cette pose pour un ordre de déshabiller sa maîtresse, et se mit à détacher les rubans et les fleurs de sa coiffure, espèce d'édifice que la démolisseuse la plus habile ne jetait point bas avant un bon quart-d'heure.

Andrée, pendant tout ce travail, ne souffla point un seul mot. Nicole, laissée à son libre arbitre, hacha, comme on dit, la besogne, et sans faire crier Andrée, tant la préoccupation était grande, lui tira tout à son aise les cheveux.

La toilette de nuit terminée, Andrée donna ses ordres pour le lendemain. Il s'agissait d'aller dès le matin à Versailles chercher quelques livres que Philippe devait avoir fait transporter pour sa sœur; il y avait en outre à prévenir l'accordeur de se rendre à Trianon pour mettre le clavecin en état.

Nicole répondit tranquillement que, si on ne la réveillait point dans la nuit, elle se lèverait de bonne heure, et qu'avant le réveil de mademoiselle toutes les commissions seraient faites.

—Demain aussi j'écrirai, continua Andrée se parlant à elle-même; oui, j'écrirai à Philippe, cela m'allégera un peu.

—En tout cas, se dit Nicole tout bas, ce n'est pas moi qui porterai la lettre.

Et, à cette réflexion, la jeune fille, qui n'était pas encore perdue tout à fait, se prit à penser tristement qu'elle allait, pour la première fois, quitter cette excellente maîtresse près de laquelle s'étaient éveillés son esprit et son cœur. Chez elle, le souvenir d'Andrée se liait à tant de souvenirs, que, froisser celui-là, c'était secouer toute la chaîne qui remontait de ce jour aux premiers jours de son enfance.

Tandis que ces deux enfans, si différens de condition et de caractère, pensaient ainsi à côté l'un de l'autre, sans qu'il y eût aucune connexion dans leurs idées, le temps fuyait, et la petite horloge d'Andrée, toujours en avance sur celle de Trianon, sonnait neuf heures.

Beausire devait être au rendez-vous, et Nicole n'avait plus qu'une demi-heure pour aller rejoindre son amant.

Elle acheva de déshabiller sa maîtresse aussi promptement qu'elle put, non sans laisser échapper quelques soupirs auxquels Andrée ne fit même pas attention. Elle lui passa un long peignoir de nuit, et comme Andrée, toujours absorbée, demeurait immobile et les yeux perdus au plafond, Nicole tira de sa poitrine le flacon de Richelieu, jeta deux morceaux de sucre dans un verre avec l'eau nécessaire pour le faire fondre, puis, sans hésitation et par la toute puissance de cette volonté déjà si forte dans ce cœur si jeune encore, elle versa deux gouttes de liqueur du flacon dans cette eau qui se troubla aussitôt, et prit une légère teinte d'opale qu'elle perdit ensuite peu à peu.

—Mademoiselle, dit alors Nicole, le verre d'eau est fait, les robes pliées, la veilleuse allumée. Vous savez qu'il faut que je me lève de bon matin; puis-je aller me coucher, maintenant?

—Oui, répondit distraitement Andrée.

Nicole fit la révérence, poussa un dernier soupir qui fut perdu comme les autres, et poussa derrière elle la porte vitrée donnant sur la petite antichambre. Mais, au lieu de rentrer chez elle dans la petite cellule contiguë, on le sait, au corridor, et avancée sur l'antichambre d'Andrée, elle s'enfuit légèrement, laissant pousser contre le chambranle la porte du corridor, de façon à ce que les instructions de Richelieu fussent parfaitement suivies.

Puis, pour ne pas éveiller l'attention des voisins, elle descendit l'escalier conduisant au jardin, sur la pointe de ses petits pieds, bondit au-delà du perron, et s'en alla tout courant rejoindre M. Beausire à la grille.

Gilbert n'avait point quitté son observatoire. Il avait entendu dire à Nicole qu'elle reviendrait dans deux heures; il attendait. Cependant, comme l'heure était passée depuis dix minutes à peu près, il commença à craindre qu'elle ne revînt pas.

Tout à coup il l'aperçut courant comme si elle eût été poursuivie.

Elle approcha de la grille, passa à travers les barreaux la clé à Beausire; Beausire ouvrit la porte, Nicole s'élança au dehors, puis la grille se referma avec un lourd grincement.

Puis la clé fut jetée dans les herbes du fossé, juste au-dessus de l'endroit où était Gilbert. Le jeune homme l'entendit tomber avec un bruit mat, et remarqua la place où elle était tombée.

Nicole et Beausire gagnaient du terrain pendant ce temps-là; Gilbert les écoutait s'éloigner, et bientôt il perçut, non pas le bruit d'un carrosse, comme l'avait demandé Nicole, mais le piétinement d'un cheval qui, après quelques mouvements sans doute donnés aux récriminations de Nicole qui eût voulu sortir en carrosse comme une duchesse, battit la terre de ses quatre pieds ferrés, qui bientôt retentirent sur le pavé de la route.

Gilbert respira.

Gilbert était libre, Gilbert était débarrassé de Nicole, c'est à dire de son ennemie. Andrée restait seule, peut-être, en s'en allant Nicole avait-elle laissé la clé à la porte, peut-être lui, Gilbert, pourrait-il pénétrer jusqu'à Andrée.

Cette idée fit bondir le bouillant jeune homme avec toutes les fureurs de la crainte et de l'incertitude, de la curiosité et du désir.

Et suivant en sens inverse le chemin que venait de faire Nicole, il prit sa course vers le pavillon des communs.

(A continuer.)

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navire Commerce, Harris, pr Trieste.
Rappahanock, Drummond, pr Liverpool.
Elizabeth Lambert, pr Liverpool.
Leonore, Myrick, pr Baltimore.
Robt Kerr, Montgomery, pr Liverpool.
Vesta, Bouvet, pr le Havre.
Independence, Knight, pr Liverpool.
Robert Parker, Weeks, pr New York.
Barque Union, Torre, pr Barcelone.
Brick Pinto, Batchelor, pr New York.
Jane, McKenzie, pr Harbor.
Tito, Radovich, pr la Havane.
T. Street, McConnell, pr la Havane.
Reta, Tomaseno, pr Barcelone.
Lycoming, Garder, pr Boston.
Goelette Sophia, Folger, pr Tampico.
Jonathan Wainwright, Clancy, pr Tampico.
Aurora, Lewis, pr Pensacole.
Elizabeth, Dunton, pr Mobile.
Steamer Mobile, Fulton, pr Mobile.

ARRIVÉS.

Navire à vapeur Portland, Pitney, de Vera Cruz.
Hudson, Page, de New York.
Flavio, Coffin, de Boston.
Alleghany, Shankland de Philadelphie.
Southport, du detour des Anglais.
Larone, Nichols, de Kingston, Ja.
Alice Wilson, McBean, du Hull, Ang.
Charlotte, Bulcrazy, de Downes.
John G Coster, Darfey, de New York.
Viceroy, ——, de Liverpool.
Elizabeth, Ress, de Liverpool.
Aral an, Crangle, de Liverpool.
Southport, McConnell, de Charleston.
Barque Mariana, Mereudal, de la Havane.
Harriet Thompson, Tildon, de St Martins.
Perthshire, Johnson, de Glasgow.
Huron, Evans, de Belfast.
Columbus, à la Louise.
Ateuas, ——, de la Havane.
Cora, Mora, de la Havane.
Brick Phocian, Allen, de Kingston, Ja.
Midas, Gault, de Kingston, Ja.
Osage, Mahon, de Boston.
Jas Marshall, Kearny, de Trinidad.
San Miguel, Vintora, de la Havane.
Mosquito, ——, de la Havane.
Rosarion, Garrique, de la Havane.
Geo Ryan, Wood, de Matanzas.
Salvadora, Evans, de la Havane.
Lowder, Child, de Savannah.
Otelo, Ricoma, de la Havane.
Scotia, McCall, de Kingston, Ja.
Standard, Hill, de Trinidad.
Speedwell, ——, de Kingston, Ja.
Goelette Home, Graham, de Kingston.
Nancy Bishop, de la Havane.
Gov Villere, de la côte.
Cadmus, de la côte.
Laura Jane, Delano, de Tampico.
Eugene, Sanders, de St Marks.
Iowa, Hyler, de Matanzas.
Eliza Brown, Byler, de la Havane.
Monterey, Appleby, de Mobile.
Steamers California, Reynolds, de Mobile.
Courier, Martin, de la Balise.
Marengo, Brinham, de Vicksburg.
Old Hickory, Stettinius, de Milliken's Bend.
Natchez, Leathers, de Vicksburg.
Lena, Hooper, de Bayou Sara.
Archer, Verlens, de Plaquemines.
Cora, Hooper, de Bayou Sara.
Yazoo City, Silvester, de Baton Rouge.
Uncle Sam, Cotten, de Bayou Sara.
Kate Kearney, Whitney, de St-Louis.
St-Paul, Cable, de St-Louis.
Gen Lafayette, Montgomery, de Louisville.
Griffin Yeatman, Rowan, de Cincinnati.
Corréo, Johnson, des Opelousas.
Huron, Jordan, de Louisville.
Arkansas No. 4, Waters, de Lafourche.
Bulletin, Church, de Memphis.
Gen Worth, Bennett, de Milliken's Bend.
American Eagle, Atkinson, de Pittsburg.
Kiamichi, Irwin, de Bayou Grosse Tête.
Belle of Arkansas, Cakwell, de Ouachita.
Pride of the West, Chambers, de St-Louis.
Die Vernon, Smith, de St Louis.
Bayou Bœuf, Pausette, des Attakapas.
Viola, Targeon, de Lafourche.
Eliska, Landry, de Bayou Sara.
Dallas, Hooper, de Bayou Sarah.
Magnolia, Thomasson, de Vicksburg.

POUR LA HAVANE—Pour partir mercredi prochain 5 courant—Le brick paquebot fin voilier SALVADOR, A. 1. capitaine Evans, partira comme il est dit ci-dessus. Pour passage seulement ayant de beaux emménagements, s'adresser à
Y. QUADRAS & CO,
3 janv encoignure Chartres et St. Pierre.

Le navire paquebot fin voilier MANCHESTER, capitaine Smith, de New-York, est maintenant en déchargement vis-à-vis le marché aux légumes. Les consignataires sont requis de faire recevoir leurs marchandises sur la Levée, ou elles seront envoyées dans les entrepôts publics, à leurs frais et risques.
J. O. WOODRUFF & CO,
3 janv 93, rue des Magasins.

Le navire paquebot JOHN G. COSTER, capt. Durfey, de New-York, est maintenant en déchargement vis-à-vis la rue St Joseph. Les consignataires sont priés de faire recevoir leurs marchandises sur la Levée, où elles seront envoyées aux entrepôts publics.
J.W. STANTON & Co,
3 jan enc. Magasin et Lafayette.

Le navire EDOUARD, capitaine Curet, du Havre, est maintenant en débarquement vis-à-vis le marché aux légumes, 1ère Municipalité. Les consignataires sont requis de prendre leurs permis, et de recevoir leurs marchandises sur la Levée; celles dont les permis n'auront pas été pris dans les cinq jours seront envoyées aux entrepôts publics.
JENKINS & TIGLER,
30 déc No 95, rue de la Commune.

Aucune dette contractée par l'équipage du navire Edouard ne sera payée, ni par le capitaine ni par les consignataires.
JENKINS & TIGLER,
30 déc No 95, rue de la Commune.

CHAUSSONS de laine.—600 douz. chaussons de laine prime pour la campagne, à vendre par
FROST & Co,
16 déc 10, rue des Magasins.

MAGASIN DE TAPISSIER Et de Papiers Peints, Rue de Chartres, 58.
TOUJOURS en mains une grande variété d'ameublements français, tapisserie française et papiers peints des plus nouveaux modèles. Les ordres donnés pour l'ameublement ou la tapisserie des maisons seront promptement remplis. Les soussignés ayant dans leur atelier des ouvriers français de premier ordre, peuvent assurer ceux qui les emploieront que leur ouvrage sera parfaitement fini.
DU BOIS & FIN,
3 jan—3 58, rue de Chartres.

A. C. GOUGH, rue de Chartres, No 4, ayant récemment acheté un grand assortiment de bas chaussettes écrues et nouveautés à 75 p. 0/0 au-dessous du cours, informe le public qu'il les vendra à 50 p. 0/0 meilleur marché que les prix de la place.
Collerettes depuis 50 cents jusqu'à $1 50 cents; chemisettes do do; dentelles de fil à bas prix; alpacas en couleur de fantaisie; cachemires à carreaux, très ... soie noire unie et de couleur, cravates de fantaisie pour dames; fermoirs pour sacs à ouvrage.—Aussi une grande variété d'articles bons pour cadeaux. 3 jan—3

FORMAN & KENNEDY, Marchands-Commissionnaires, No 75, rue Tchoupitoulas, Nouvelle-Orléans. 3 jan

Médecines françaises et anglaises.
25 Barriques et caisses médecines et parfumeries anglaises et françaises, en débarquement des navires Skolfield et Freemont, se composant de calomel, Hyd. de potasse, iodine de calomel, eau de rose, acide acétique, ext de salsepareille, charbon calciné, sup. carb. soda, huile de Croton Labarique, éther ... de soda, Odontine, capsule de Mothe, ainsi qu'un bel assortiment de savons et parfumeries des meilleures manufactures de Paris, à vendre par NATHAN JARVIS & Co.
Importeurs de médecines, peinture, huile, etc., encoignure des rues des Magasins et de la Commune. 6 janv

CIGARES—20,000 de la marque La Wellington,
do 40,000 do Venus,
do 31,000 do Nec plus ultra,
do 25,000 do De Hermana,
do 37,000 do La Espanola,
573,000 en débarquement du brick Salvadora à vendre par B. VALLS,
3 jan 37, Commune.

TABAC de la Havane—51 bales en débarquement de la goélette Nancy Bishop, à vendre par B. VALLS,
3 jan 37, Commune.

HUILE de peppermint—3 caisses en débarquement du navire James Edward de New York, à vendre par B. VALLS,
3 jan 37, Commune.

HUILE d'Anis—4 caisses en débarquement du navire James Edward, à vendre par B. VALLS,
3 jan 37, Commune.

GRAINES POUR OISEAUX—25 barils en débarquement du navire James Edward de New York, à vendre par B. VALLS,
3 jan 37 Commune.

AMANDES sans coque, de Valence—50 caisses en débarquement du navire John G Coster de New York, à vendre par B. VALLS,
3 jan 37 Commune.

RIZ—30 boucauts en débarquement de la goélette Commodore de New York, à vendre par B. VALLS,
3 jan 37 Commune.

CIGARETTES—6551 paquets de la marque de la Espanola en débarquement du brick Salvadora, à vendre par B. VALLS,
3 jan 37 Commune.

CACAO—50 sacs de Guayaquil, en débarquement du brick Salvadora, à vendre par B. VALLS,
3 jan 37 Commune.

AMANDES sans coque—50 demi-paniers en débarquement du brick Salvadora, à vendre par B. VALLS,
3 jan 37 Commune.

VICOMTE DE BRAGELONNE. Suite des Trois Mousquetaires et de Vingt ans Après, par ALEXANDRE DUMAS.
La première livraison du Vicomte de Bragelonne, par Alexandre Dumas, est présentement en vente à la Librairie de VICTOR HEBERT. Prix 50 cents.
31 dec 149, rue de Chartres.

MÉMOIRES D'UN MÉDECIN.—La quatrième livraison des Mémoires d'un Médecin par Alexandre Dumas est en vente chez VICTOR HEBERT,
31 dec 149, rue de Chartres.

HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE, par M. A. Thiers ... en vente à la Librairie de VICTOR HEBERT.
31 dec 149, rue de Chartres.

LAINE MEXICAINE—[illegible] de Matamoros, à vendre par HEPBURN & TURPIN,
31 dec 31, Vieille Levée.

CUIRS—[illegible] de Matamoros, à vendre par HEPBURN & TURPIN,
31 dec 31, Vieille Levée.

CAFÉ DE RIO—400 sacs vert prime, à vendre par J. W. STANTON,
31 dec Encog. Magasin et Lafayette.

HUILE de baleine ... à vendre par J. W. STANTON,
31 dec Encog. Magasin et Lafayette.

BLANC ... 500 caisses New-Bedford ... à vendre par J. W. STANTON,
31 dec Encog. Magasin et Lafayette.

DEMANDÉ—On demande, dans une maison de commission, un commis bon comptable, parlant anglais et français, et porteur de bonnes recommandations. S'adresser par lettre, Boîte P. No 60 à la poste. 31 dec

DEMANDÉ—Un jeune homme ... dans un bureau. S'adresser par la poste lettre O. No 25 ... son adresse. 31 dec

AVIS—Les personnes ayant des réclamations contre la succession de défunte Rachel Grohe femme de ... sont requises de les présenter dans les dix jours de la publication de cet avis, au soussigné ... près la rue Annonciation.
ALDEN McLAUGHLIN,
29 dec—3m10j A. ... curateur.

CANDIDE—Joaillier, Bijoutier, Rue de Chartres, No. 93, près Conti.
VIENT de recevoir un joli assortiment de bijouterie de Paris, bracelets, dernier genre avec montres, diamans, perles, etc. ... articles, qu'il vendra à des prix modérés. 30 dec—3

MAGASIN A LOUER Rue de Chartres.
A LOUER le magasin No 30, rue de Chartres. S'adresser à C. M. SIMPSON, No .. rue de Chartres. 31 dec—1m

CHAMPAGNE CORDON ROUGE PRINCE DE METTERNICH.—En débarquement du navire Edouard du Havre, 100 paniers de cette marque, supérieur, à vendre par CH. MAILLOT & Co,
29 dec—6 43, rue Gravier.

CALENDARIOS ESPANOLES. Para vender en casa de A. B. MASCARO,
13 dic 15t 301, calle Real.

CAFÉ de la Havane—210 sacs café de la Havane, à vendre par HEPBURN & TURPIN,
30 dec 31, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—110 milliers cigares de la Havane, Regalias et Millar, à vendre par HEPBURN & TURPIN,
30 dec 31, Vieille Levée.

ESPRIT de Therebentine—25 barils, en magasin et à vendre par NATHAN JARVIS & Co,
30 dec Encoignure Magasins et Commune.

ALCOOL—10 barils ... en débarquement du steamer Père, à vendre par NATHAN JARVIS & Co,
30 dec enc. Magasins et Commune.

HUILE DE LIN—45 barils 1ère qualité, de Cincinnati, en magasin et à vendre par NATHAN JARVIS & Co,
30 dec Encoignure Magasins et Commune.

CARREAUX DE VITRES—1300 caisses grandeurs assorties, en magasin, et à vendre par NATHAN JARVIS & Co,
30 dec Encoig. Magasins & Commune.

BOUTEILLES—100 grosses bouteilles à madère; 90 do do à vendre par NATHAN JARVIS & Co,
30 dec enc. Magasins et Commune.

AMANDES—80 sacs à coque douce, 15 ... do sans coque et 3 barils do ..., à vendre par B. VALLS,
30 dec 37, Commune.

CIGARES DE LA HAVANE—Un millier ... des meilleures marques et de toutes qualités, à vendre par B. VALLS,
30 dec 37, Commune.

NOIR ANIMAL—50 barils qualités surfines, à vendre par B. VALLS,
30 dec 37, Commune.

GRAINES pour oiseaux—28 barils en débarquement et à vendre par B. VALLS,
30 dec 37, Commune.

SUCRE de la Havane—75 caisses blanc et jaune en magasin et à vendre par B. VALLS, 37, Commune.
30 dec

GUABA—En grandes et petites boîtes, à vendre par B. VALLS,
30 dec 37, Commune.

VIN DE SHERRY—90 barillets, à vendre par B. VALLS,
30 dec 37, Commune.

FARINE—500 barils farine Washington, de St-Louis; 200 do do de Marine do; 100 do do Mound do; 300 do do Foulard do; 1000 do do Quincy, et choix de la campagne, à vendre par J. O. WOODRUFF & Co,
30 dec 93, Magasins.

HARICOTS—100 barils haricots blancs en bon ordre, à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co,
30 dec 93, rue des Magasins.

CHAUX—500 barils chaux de St-Louis, à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co,
30 dec 93, rue des Magasins.

Mouchoirs de soie et de coton.
2 Caisses mouchoirs imprimés; 2 do do de Romal.
1 do do rouge turc et coton; 2 do do Madras et Verone.
2 do do independance, venant d'arriver et à vendre par McDOWELL & PECK,
27 dec 96, rue du Gravier.

TOILES—10 caisses 7/8 et 4/4 toiles françaises.
10 do de fantaisie fil rond.
do mouchoirs de batiste et de toile; 25 do Platille, Britannias et crash; 5 do Listados bleu et Arabia; 6 do fils blancs et brun; 3 do do brun et gris foncé, à vendre par McDOWELL & PECK,
27 dec 96, rue Gravier.

G. W. DUNBAR, Manufacturier de BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.
A vendre—66 caisses bottes, souliers et brodequins, actuellement en débarquement du navire Essex.

BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS.—Formant un bel assortiment pour la saison, actuellement en débarquement du navire United States, à vendre par FROST & CO,
7 dec 10 Magasins.

BOTTES, souliers et brodequins—320 caisses en déchargement des navires Tiber et Newton, à vendre par R. G. HOBBS,
17 dec 12, rue de la Douane.

AUX CHARBONS—Essieux en fer avec leurs boîtes, articles de première qualité, d'importation directe, à vendre par
23 dec JOHN HAYMAN, 78 rue Poydras.

AVIS—Le steamer de Southampton, malle des Antilles, arrivera à l'Ile aux Vaisseaux (d'après le temps), samedi 1er janvier 1848, à 6 heures du matin, et partira le même jour à 6 heures du soir pour la Vera Cruz et Tampico.
Les passagers avec leurs effets seulement (sans sacs à lettres ni journaux), partiront du dépôt du Rail Road du chemin de fer du Mexique vendredi 31 courant, à 3 heures 1/2 de l'après midi, pour le débarcadère Proctor, au Lac Borgne, et de là par le steamer auxiliaire à basse pression BOLIVAR, capitaine Swiler. Les passagers sont priés d'être ponctuels. Prix du voyage au steamer anglais $3.
Les personnes désirant visiter le steamer anglais (de 1800 ton.) seront transportées comme il est dit ci-dessus, et retourneront par la même voie. Prix du voyage, toutes dépenses comprises, $6.
Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau du chemin de fer du Golfe du Mexique, No 70 passage de la Bourse.
29 dec—3 G. MUSSON, Contrôleur.

Chemin de fer du golfe du Mexique. ARRANGEMENTS D'HIVER.
A PARTIR du 1er janvier 1848, les chars partiront chaque jour aux heures suivantes:
Départs de la ville,
9 heures A. M.
3 heures P. M.
Un train spécial pour le Lac Borgne partira du dépôt de la ville tous les dimanches à sept heures et demie du matin, et repartira du Lac Borgne à quatre heures et demie de l'après-midi.
Départ du Lac Borgne.
5 heures et demie A. M.
1 heure et demie P. M.
Départ du débarcadère Ducros, à 7 heures A. M. Prix du voyage au lac, 75 cents—Enfants et esclaves, 25 cents.
Restaurant chez Proctor, sur le Chemin à Coquilles, tenu par Mr. Garcia et M. Wm. Trim. 27 dec.

QUARTIER GÉNÉRAL
LÉGION DE LA LOUISIANE.
Nlle-Orléans, le 27 décembre 1847.
Ordre Général No. 12.

CONFORMÉMENT à l'ordre émané du Quartier Général du Major Général Jean L. Lewis, commandant la première division, la Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira en grande tenue, samedi, 8 de janvier 1848, à neuf heures et demie précises du matin, pour célébrer l'anniversaire de la mémorable journée du 8 JANVIER 1815, [illegible].

Le major L. Gally commandant le Bataillon d'Artillerie, fera tirer un salut national au point du jour et à midi sur la Place d'Armes.

La Compagnie des Vaegers, capitaine Henry Autz, se rendra sur la Place d'Armes une heure avant l'heure précitée, pour fermer la grille et en garder les portes.

Le colonel Justin Dorel commandant le régiment d'infanterie, le lieutenant colonel J. B. Vignie commandant le régiment de cavalerie, et le major L. Gally, commandant le Bataillon d'Artillerie, sont chargés respectivement en ce qui les concerne, de l'exécution du présent ordre.

D. AUGUSTIN, Brigadier-Général.
29 dec E. F. DEMISEY, Aide-de-Camp.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LE soussigné prévient ses amis et le public en général qu'il a transféré son établissement de distillateur confiseur, de la rue Royale No. 230, à la rue de Chartres No. 81, entre Conti et Bienville; où il offre à vendre les marchandises d'importation et du pays détaillées comme suit:
100 caisses liqueurs assorties demi fine, fine et superfine,
25 do eau verte
20 do curaçao grand modèle
10 do curaçao petit modèle
25 do absinthe Yersin et Lecoultre
10 do Sauvageot et Brunet
10 do E. Pernot
20 do marasquin petit et grand modèle
200 paniers anisette de Bordeaux, demi fine, fine et superfine.
5 caisses eau de vie de Dantzic
5 do anisette de Hollande
10 do Old Tom Gin et Kenty bitters
10 do ratafia de Grenoble
10 [illegible] assorties pour la table.
Eau de beauté pour effacer les taches et les rousseurs.
Eau de Cologne.
AUSSI
En magasin, reçu par les derniers arrivages, [illegible]
[illegible] graines de Camphre, racine de Calamus.
Aussi un assortiment d'Essence quadruple de Bergamotte, Bigarade, Romarin, Citron, Cédrat, Neroli, petit grain, vert Badiane. ... première qualité, extrait de Jasmin et de Rosée.
J. BOURDIN
17 dec—3m 81, Chartres entre Conti et Bienville.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
P. MALLARD a l'honneur d'informer le public qu'il a transporté son magasin au No 67, rue Royale, près la rue Bienville, et qu'on trouvera chez lui une grande variété de meubles de Paris et autres, les plus à la mode, un assortiment d'étoffes à rideaux, ornements de salon, glaces, pendules, cristaux, porcelaines, &c. &c. Il se charge, comme par le passé, de la confection des tapis, rideaux, la tenture, et en général de tout ce qui concerne la tapisserie. 29 dec

HOTEL D'ORLEANS.
MADAME ANNE GEORGE prévient le public qu'elle a des bonnes chambres très bien meublées et à bon marché: elle en a depuis $25 ... à $50 par mois, y compris le logement et la nourriture; elle a aussi de très belles chambres ... depuis $1 25 jusqu'à $2 par jour. Mme ANNE GEORGE espère que le public qui l'a honorée jusqu'à ce jour de sa confiance voudra bien la continuer à l'avenir.
On demande une bonne cuisinière ... 1m

Leçons de Français, Anglais et Italien, Rue St Pierre, No. 132.
MADAME DE PRÉPARAY a l'honneur d'informer le public qu'elle se propose de donner des leçons de langues Française, Anglaise et Italienne, chez elle ou au domicile des personnes, et dans les pensionnats de jeunes demoiselles. [illegible]
N. B.—A VENDRE deux superbes PIANOS PLEYEL arrivant de France, et garantis bons, rue St Pierre No 132. 29 dec—1m

Nouvelles Marchandises.
La soussignée a complété son magnifique assortiment de Modes et Nouveautés, et invite respectueusement le public à les examiner.
Mme WAYMOUTH aura le plaisir de montrer aux dames qui la visiteront, les chapeaux les plus élégants qui aient jamais été importés de France.
D. F. WAYMOUTH, 57, rue du Canal.
On demande une bonne ouvrière en robes ... de la direction générale des affaires en cette branche. S'adresser à
18 nov D. F. WAYMOUTH.

Nouvellement arrivé de St Louis, (Missouri) Pâte de bécassines; Pâte de perdreaux. Pâté de dinde, de canard sauvage, à vendre par
18 dec JEAN FISSE.

SUCRE BLANC—Sucre blanc clarifié de l'habitation dite Star Plantation, à vendre par
14 dec—15t MENARD & VIGNEAUD.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
MENARD & VIGNEAUD ont transféré leur domicile du No 106, rue Poydras, au No 16, rue Bienville. 1 dec—15t

Succession de feue Henriette Rebart decedée, veuve de J. H. Flathmann.
LES créanciers de la susdite succession et toute autre personne y intéressée, sont invités à présenter leurs réclamations avec les pièces à l'appui, au soussigné, avocat de la succession.
P. BIRON,
28 dec—3t rue Ste-Anne, No 51.

IMPORTATIONS récentes et directes et à vendre à des conditions favorables.
250 barriques vin rouge de Marseille.
80 demi barriques do do.
100 quarts de barriques Porto, 300 do Madère,
240 barriques vin de Bordeaux, des 1ers crus,
50 demi-barriques Sauterne,
2000 caisses vin rouge, 50 do Chambertin,
50 do absinthe suisse,
50 do liqueurs assorties,
100 do fruits assortis,
[illegible] demi-boîtes sardines à l'huile,
[illegible] caisses cerises, 25 paniers guignolet,
[illegible] et quarts de pipes cognac,
[illegible] lot de champagne supérieur,
900 paniers bouteilles vides.
P. LONGIS,
28 dec 116 rue Royale.

TRUFFES—200 boîtes et 300 demi-boîtes truffes à vendre par AUGUSTE MOLIER,
28 dec—6f 90, St Louis.

VIN BLANC—100 barils vin blanc Haut-Sauterne et Haut-Barsac, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
28 dec—6f 90, St Louis.

VIN DE MARSEILLE—125 barriques vin rouge de la marque Bergasse, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
28 dec—6f 90, St Louis.

OLIVES ET CAPRES—100 caisses à vendre par AUGUSTE MOLIER,
28 dec—6f 90, St-Louis.

VIN ROUGE en caisses—1000 caisses vin rouge des marques St Julien, St Estèphe, St-Emilion, Pauillac et la Mission, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
28 dec—6f 90 St Louis.

SARDINES A L'HUILE—5000 boîtes et 1/2 boîtes sardines à huile, de la marque bien connue B. Guilloux, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
28 dec—6f 90, St-Louis.

EAU-DE-VIE—40 demi-pipes et quarts de pipes marque J. J. Dupuy, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
28 dec—6f 90, St-Louis.

VINAIGRE de vin blanc—60 barils vinaigre à vendre par AUGUSTE MOLIER,
28 dec—6f 90, St-Louis.

VIN DE BORDEAUX pour familles—60 barriques Haut Brion et Haut Talence, 80 demi barriques do, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
9 dec—3f 90 St-Louis.

CARREAUX DE VITRES—300 caisses en débarquement du navire J. S. Wain, 400 do des navires West et Silas Holmes.
500 do en magasin, formant le plus bel assortiment de la ville.
800 caisses vitres françaises des meilleures manufactures d'Europe, à vendre à d'excellentes conditions, par NATHAN & JARVIS,
27 dec Encoignure Magasins et Commune.

CHLORURE DE SODA, de Labarraque—12 barils en déchargement du navire Skolfield, du Havre, ainsi qu'un bel assortiment de médecines françaises, à vendre par NATHAN & JARVIS,
27 dec Encoignure Magasins et Commune.

HUILE DE LIN—45 barils première qualité, à vendre par NATHAN & JARVIS,
27 dec Encoignure Magasins et Commune.

VIN—400 barriques vin de Marseille, de Bergasse Rambol et Bedford, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
16 dec 11 et 13, rue St. Louis.

SUMAC de Sicile en sacs, quercitron en boucauts, Campêche moulu en barils.
Bois de Brésil vrai do do.
Fustic jaune do do do.
Orseille en pâte et en poudre.
Rocou, cochenille, graines de Paradis.
Chromate et bromate de potasse, muriate d'étain, acide nitrique, muriatique et sulfurique, alun, couperose, &c, &c, à vendre par H. BONNABEL,
30 dec Encoig. Natchez & Tchoupitoulas.

Nous sommes autorisés à annoncer que l'Hon. A. D. CROSSMAN est candidat pour être réélu Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans.

J. F. LOBRE.
84, Rue de Chartres, entre Bienville et Conti.
INFORME respectueusement les dames et le public, que son assortiment d'articles de fantaisie et de bazar de jouets sont prêts et que ... le choix des articles convenables pour cadeaux de nouvel an.
Il a installé dans son bazar un magasin ... à 5, 10, 15, 20 et 25 cts pièce. 23 dec

FONDS DE LA BANQUE DES CITOYENS à vendre. S'adresser à EDWD. SHIFF,
23 dec N. 72 rue de Conti.

FONDS de la Banque des Citoyens en somme à la convenance des acheteurs, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
23 dec 22, rue St Louis.

FONDS de la Banque des Citoyens en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par PIERRE POUTZ,
23 sept 91, Douane.

CHANGE SUR LA HAVANE à courte vue, à vendre par W. H. SIMMONS,
20 nov 30 rue Gravier.

Ad. C. GOUGH, Marchand de Nouveautés et marchandises sèches, Rue de Chartres, No. 4, NOUVELLE ORLEANS.
N. B.—Toiles d'Irlande et draps de lit de première qualité à l'usage des Familles. 24 dec

PLUMES GALVANISÉES, aussi bonnes que des plumes en or, à 20 cents la carte contenant 20 plumes et 1 bon porte plume.—Plumes No 1, pour écrire l'expédiée; No 2, pour la bâtarde; No 3, pour l'anglaise; No 4 écriture italienne; No 5, pour la gothique et la ronde; No 6, plumes de dames.
Dans le cas où les plumes ne seraient pas à la satisfaction de l'acheteur, on remboursera l'argent.
A vendre chez V. HEBERT, Libraire,
23dec—6t Rue de Chartres.

DEMANDE—On désire trouver à louer une jeune domestique d'une quinzaine d'années. S'adresser au bureau de l'Abeille. 27 dec

DEMANDE d'un ouvrier sachant travailler les cheveux, encoignure Bienville et Chartres. 8 dec

COGNAC CASTILLON—40 quarts de pipe qualité supérieure, ayant droit au drawback, à vendre par P. D. GRATIAA,
2 dec 34, rue Natchez.

PRUNES—25 caisses prunes de la nouvelle récolte, qualité supérieure, en jattes et boîtes étrangères, en débarquement du navire Vistula de Bordeaux, et à vendre par A. CARRIÈRE,
2 dec 24, Vieille Levée.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.
1000 Caisses maintenant en magasin, comprenant un assortiment général, assortiment de marchandises de saison, bons pour la ville et la campagne, à vendre par G. W. DUNBAR,
2 dec 30, rue de la Douane.

COGNAC—10 demi pipes de la marque de Dussaud jeune, 5 do do do Pinet Castillon & Co., 25 quarts do do do, ... barils vieux cognac do do, en débarquement du navire Vistula, de Bordeaux, à vendre par F. JORDY,
2 dec 10 rue Conti.

CHAMPAGNE—De la marque du Marquis de Mareuil et de Louison, différentes qualités, en magasin et à vendre par F. JORDY,
2 dec 10, rue Conti.

FRUITS AU JUS ET A L'EAU DE VIE—Petits pois, absinthe Suisse de Yersin & Lecoultre, cornichons, bouteilles vides, &c, &c, reçus directement de Bordeaux, et à vendre par F. JORDY,
2 dec 10 rue Conti.

ANISETTE SURFINE—200 paniers de la marque de "Champion", en magasin et à vendre par F. JORDY,
2 dec 10, rue Conti.

VINS—Reçus par les derniers arrivages de Bordeaux, un grand assortiment de vins en barriques et en caisses, des marques de Château Margaux, Léoville, Lafitte, St Julien, St Estèphe, Mont Ferrand, Pedesclaux, &c, &c, en magasin et à vendre par F. JORDY,
2 dec 10, rue Conti.

AMANDES A LA DAME—10 balles de la nouvelle récolte très supérieure, en débarquement du navire Vistula de Bordeaux, et à vendre par A. CARRIÈRE,
2 dec 24, Vieille Levée.

SUCRE RAFFINÉ—En pain, écrasé et en poudre, ... à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
2 dec 66 Magasins.

BLANC DE BALEINE—200 caisses blanc de baleine, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
29 dec 66, Magasins.

MAQUEREAUX—... barils, ... 1/4 do, Nos 1, 2 et 3, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
29 dec 66 Magasins.

POIS—350 barils de pois assortis, en magasin, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
29 dec 66 Magasins.

SALERATUS—125 barriques, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
29 dec 66 Magasins.

CAFÉ DE JAVA—100 sacs, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
29 dec 66 Magasins.

FICELLES—100 sacs, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
29 dec 66 Magasins.

CASSE—1500 ... en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
29 dec 66 Magasins.

DENIMS—75 balles, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
29 dec 66 Magasins.

SUCRE DE LA HAVANE—100 caisses ... à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
29 dec 66 Magasins.

CAFÉ DE RIO—330 sacs en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
29 dec 66 Magasins.

THÉ Impérial, poudre à canon, Pouchong en ... boîtes de 6 et 13 liv. en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
29 dec 66, Magasins.

FARINE de St Louis—200 barils marque des boulangers, en magasin et en bon ordre, à vendre par M. PEYRET & Co,
29 dec 27, rue St Louis.

SUMAC, noix de Galles, couperose, bois de teinture de toute qualité, acide sulfurique et muriatique, eau forte, muriate d'étain, orseille en pâte et sèche, alun, &c., à vendre par H. BONNABEL,
23 dec Encoig. Natchez & Tchoupitoulas.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
C. M. SIMPSON.
INFORME ses amis et ses pratiques qu'il a transféré son magasin au No. 30, rue de Chartres, deux portes au-dessus de la rue de la Douane, où il a toujours un assortiment de choix de marchandises sèches pour familles et habitations, renfermant toutes sortes de saison.
Marchandises venant d'arriver des encans de New York, qui seront vendues à très bas prix.
Caisses de Cachemires et Mousselines de laine ... à dessin.
do mousseline de laine à 25 cents par verge,
do ... écossais ... 12 ... la verge.
Soie riche pour robes, parapluies de Paris.
15 balles couvertes, de toute dimension, pour familles et habitations.
Linge de table damassé; chemises et draps de lit en toile.
Linge de coton de tout genre, drap do.
20 caisses calicots nouveau genre, de tous prix et qualités.
1 caisse do français, guinghams couleur nouvelle.
Gilets et caleçons de laine en coton.
Bas et gants de tous genres, enfin, un assortiment des plus complets. 23 dec

Linge fait pour jeunes gens, pour jeunes garçons et pour enfants.
N. C. FOLGER, successeur de Folger et Blake, au coin des rues Douane et Vieille Levée, vient de recevoir par les derniers arrivages
POUR JEUNES GENS.
Paletots et sacs ouatés de toutes couleurs; habits et vestes de toutes couleurs, gilets ronds; pantalons de casimir noir et de toutes couleurs, gilets de dessous en cachemire et en velours très fins; gilets de dessous en satin uni et broché pour bal; chemises en toile et en coton avec devants et cols en toile; manteaux en drap avec doublure en laine; chaussons et bretelles.
POUR JEUNES GARÇONS.
Paletots en drap noir et en couleur, do en tweeds noir et en couleurs, do en satinet noir et en couleur, gilets ronds noirs, bleus, verts, olives, etc.; manteaux en drap noir et bleu; pantalons de toutes qualités et couleurs; gilets de dessous en soie, satin, drap et cachemire, chemises en toile et en coton avec devants et cols en toile; casquettes en soie et en drap; bretelles, chaussons, etc.
POUR ENFANS.
Habillemens en drap bleu, noir, olive et dahlia; gilets à la polka en drap bleu, noir, olive et dahlia; pantalons en drap bleu, noir, olive et dahlia, gilets à la polka en velours et soie fins, casquettes et bonnets d'enfants; chaussons et bretelles.
Un assortiment général de linge fait de toutes qualités pour hommes; ainsi que linge, chapeaux et chaussures pour ateliers d'habitations. 23 dec

IMPORTATION DIRECTE DE MARCHANDISES FRANÇAISES, No. 90, rue St Louis.
En débarquement des navires Rockingham, Howard, Diane et Francis Depeau, le soussigné offre à vendre:
1 caisses satin laine noir pour pantalons,
3 " draps noir Sedan extra-fin,
10 " cotonnade fantaisie pour pantalons de printemps,
10 " cotonnade bleue unie et marquise,
5 " do mirobolan,
5 " do extra forte bleue unie,
8 malles madras 36 pouces, dessins nouveaux,
3 " do 32 do Bonne,
1 caisse serges noirs pour doublure,
4 " mérinos noirs,
6 " barège, grande nouveauté,
4 " soierie noire pour robes,
4 " foulards de soie, 36 pouces,
8 " guingham, grande nouveauté,
4 " jaconats (Dolfus Mieg & Co,
3 " coutil pur fil, grande nouveauté,
1 " do fil et coton,
3 " mouchoirs blancs avec bordure,
1 " do en batiste pour hommes,
3 " do cholet pur fil,
1 " rubans, grande nouveauté p. printems et été; 1 caisse crêpe noir et en couleur,
50 douzaines voilettes noires et blanches,
6 caisses mousselines suisse pour rideaux,
4 " do pour robes,
4 " casquettes en drap p. hommes,
3 " cols, pèlerines et guimpes p. dames,
4 " tartans ombrées p. manteaux,
3 " écossais laine et coton p. hab. d'enf.,
2 " ombrelles de tout genre,
2 " jupons grisaille,
4 " parapluies soies de 30, 32 et 34 pouces,
4 " dentelles riches et imitations.
N. B.—La plus grande partie de ces marchandises sont sujettes au droit de réexportation.
A. PAVILLIER,
23 dec No. 90, rue St Louis.

SAISON D'AFFAIRES.
Avis de grande importance aux Marchands et Négociants.
LA grande circulation que le journal espagnol *la Patria* a obtenue dernièrement parmi les Espagnols de l'Etat, aussi bien qu'à Cuba, au Mexique, Yucatan, etc., nous a engagé à publier un journal quotidien à dater du 1er octobre dernier. Conséquemment les marchands et le public en général trouveront de l'avantage à publier leurs avis dans le dit journal, comme étant le meilleur moyen d'aviser les Espagnols des Etats-Unis, et ceux des pays nommés ci-dessus.
ALEMAN & GOMEZ.
16 nov—3m 150, rue Royale.

CACAO—30 sacs Guayaquil, à vendre par
3nov B. VALLS, 37, Commune.

AMUSEMENTS

THÉÂTRE D'ORLÉANS.

Mardi 4 Janvier 1848.
Seconde représentation des
MARTYRS,
Grand opéra en ... par Donizetti.
Acteurs: MM. ..., Mmes ...
On commencera à 7 heures 3/4

SPECTACLE ...
M. A. M... [illegible] ... DANSES COMIQUES ET BARILES, MARCHES ET AUTRES EXERCICES ...
Ordre du Spectacle.
1ère PARTIE.
Le petit chien BRILLANT imitera le cheval de Napoléon lorsque ... à la bataille de Marengo.
Un singe africain ... sur un petit chien, fera des évolutions militaires.
Grande galopade exécutée par CAROLINE.
Nouvelle valse ... par Mme POTAFFO et M. SANSFACON.
Danse sur les jambes de devant par JIM CROW.
Introduction d'une scène russe, exécutant plusieurs mouvements militaires et finit par une danse tout à fait nouvelle.
2me PARTIE.
La polka dansée avec tous ses mouvements gracieux par Mme POMPE NELLE.
Pirouettes ... sur la guitare qui exciteront les cris et l'approbation de l'audience, exécutés par M. ARLECHINO.
Mme TRILLERY ... coton et fera au grand étonnement des spectateurs, d'excellents ...
M. M... espère recevoir sa part du patronage du public, qu'il mérite par des efforts constants pour rendre ses représentations dignes de sa présence.
La représentation a lieu sur la Levée, encoignure Marigny, 3me Municipalité, de 2 à 10 heures du soir.
Prix d'entrée: 25 cents; enfants, 12 1/2 cents
1e dec—15

Bureau de la Compagnie de Rail-Road de la Nouvelle-Orleans et Carrollton.
AVIS—L'élection annuelle de sept directeurs pour servir pendant l'année 1848, aura lieu à ce bureau, lundi 10 janvier entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.
CHAS. PAQUE,
31 dec—1oi Secrétaire.

Banque des Mechanics & Traders.
Nlle-Orléans, 24 décembre 1847.
L'ÉLECTION annuelle des directeurs de la Banque ... aura lieu ... le ... janvier prochain, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.
SAML. ... BELL,
30 dec—1m3,e Caissier.

Bureau de la Compagnie du Rail-road Pontchartrain.
Nouvelle Orléans, 26 décembre 1847.
UNE élection de sept directeurs pour servir durant l'année 1848, ... ce bureau, le ... janvier 1848, au ... de la dite compagnie ... rue de la Victoire ... entre ... de 10 heures à deux heures P. M.
Par ordre,
29 dec—6t PHIL. GUESNON, Secrétaire.

CANAL AND BANKING COMPANY.
Nlle-Orléans, 27 décembre 1847.
AVIS—Les actionnaires sont par le présent notifiés qu'une assemblée ... payable ... Banque du Commerce, à New York le 1er février prochain.
29 dec—6t N. N. WILKINSON, Caissier.

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, 27 décembre 1847.
L'ASSEMBLÉE annuelle des actionnaires de cette institution aura lieu à cette Banque, mardi 25 janvier prochain, à une heure.
24 dec R. M. DAVIS, Caissier.

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, 23 décembre 1847.
LES actionnaires de cette institution, ... que l'élection des directeurs pour l'année 1848 aura lieu à la banque lundi 24 janvier prochain ... heure.
24 dec R. M. DAVIS, Caissier.

BANQUE DE CITÉ.
Nouvelle Orléans, 20 décembre 1847.
CETTE Banque sera fermée samedi prochain 25 courant ... à vendre ...
Les ... ces jours là devront être payés ...
22 dec R. J. PALFREY, Caissier.

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, le 21 décembre 1847.
CETTE banque sera fermée le 25 courant pour la Noël et le ... janvier. Les billets ... échéant ces jours là devront être payés la veille.
22 dec R. M. DAVIS, Caissier.

Bureau du Rail Road Pontchartrain.
DES soumissions seront reçues ... [illegible]
Par ordre du ...
24 dec—3 PH. GUESNON, Secrétaire.

MICHAEL KERNAN, Rue de Chartres, No 30.
A l'honneur ... [illegible] ... nouveautés des importations.

Etablissement de blanchissage de Madame BURTON.
Mme BURTON vient d'arriver de New York ... [illegible] ... rue Julie No ... 18 dec—1m

DANSE ET ETIQUETTE.
M. CLISSEY, de retour en ville, annonce aux ... qu'il commencera ses leçons le 1er novembre prochain, dans sa salle ... Carondelet, No ... entre les rues Canal et de la Commune. Il y enseignera les danses les plus fashionables, la contredanse, la valse, la polka, la valse redowa, et la valse à deux temps, telles qu'elles sont enseignées à Paris. Il se flatte que les Elèves qu'il pourra former trouveront que ses leçons auront développé chez eux la grâce et l'élégance du maintien.
Dans le désir d'être agréable aux dames dont les familles résident dans le voisinage de Lafayette et à leur requête, M. Clissey a ouvert une Académie de danse, à l'encoignure des rues Melpomène et Prytanée, où il donnera des leçons les mardis et samedis, de 4 heures du soir jusqu'à la nuit.
M. CLISSEY a l'honneur d'annoncer aux Messieurs de cette ville qu'il ouvrira pour eux un cours de danse, de 7 heures du soir jusqu'à 10 heures du soir, surtout à ceux qui désirent apprendre en peu de temps. La valse et la contredanse seront enseignées dans l'espace d'un mois et ses élèves auront acquis le grand art de se présenter avec grâce et aisance dans un salon. M. Clissey peut invoquer, à l'appui de ce qu'il avance, le témoignage d'une foule de jeunes gens qui l'ont honoré de leur patronage l'hiver dernier.
M. CLISSEY prévient et guérit les ... tendant la valse. 25 oct—1m

ECOLE DE DANSE
TENUE PAR
M. & Mme HAZARD,
Rue St Charles, vis à vis la Place Lafayette, entre les rues Girod & Hevia.
M. HAZARD, professeur de Danse de Paris, et Mme HAZARD, ont l'honneur d'annoncer respectueusement aux Dames et aux Messieurs de la Nlle-Orléans, qu'ils feront l'ouverture de leur ECOLE DE DANSE le quinze novembre courant, et les jours suivants.
Les classes auront lieu les lundi, mercredi et vendredi de 3 à 6 heures p. m. les jeunes demoiselles et les enfants, de 7 à 10 heures p. m. les messieurs. Les leçons particulières ... à toute heure du ...
M. & Mme HAZARD ... des leçons dans les familles et dans les Pensionnats.
Les Dames qui préfèrent prendre leçon d'une Dame, Mme HAZARD se chargera de cette partie.
En sus des Danses et Valses nouvelles tous les genres de Danses qui sont du ressort de l'objet spécial de l'enseignement, et toutes les Danses de fantaisie recevront les soins de M. et Mme Hazard toutes les fois qu'on le requerra.
D'après les conseils d'un grand nombre de familles qui ne désirent pas envoyer leurs enfants aux écoles de Danse tenues dans les salles publiques, M. HAZARD a fait construire à ses frais une maison vaste et spacieuse avec une belle salle de bal qui sera réservée exclusivement à ses Elèves et à leurs parents.
M. HAZARD étant natif de Paris, et ayant des rapports suivis avec les Professeurs distingués de la capitale, lesquels MM. Cellarius, Coulon, ... &c, il sera toujours à même de se procurer, dans le plus bref délai, toutes les nouveautés et changements qui ont lieu dans les salons en Europe.
Pour les conditions, s'adresser à M. HAZARD, comme ci-dessus.
Nouvelle-Orléans, le 1er novembre 1847.
11 nov—3m

DANSE ET VALSE.
M. ST MAUR STUART, de New York, a l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle Orléans et Lafayette, qu'il se propose de donner des leçons de danse en tous genres. Il enseigne les pas les plus en vogue à Paris, avec les modifications nécessaires pour la salle et la petite soirée. Les jeunes élèves, après un cours élémentaire de douze leçons ... valse ... la Cachucha, Cracovienne, Zapateado, ..., Varsovienne, Mazurka, Pas Styrien, Ecossaise, Polka Bohémienne, Valse à deux et à cinq temps, Redowa, Quadrilles nouveaux, &c.
INSTITUTIONS.
M. Stuart a déjà consacré vingt années de son temps à l'étude de sa profession ... des plus grands ... de deux cents jeunes demoiselles dans une des principales institutions de cet Etat, aussi ... prouver d'honorables recommandations. Il s'est toujours étudié à donner à ses élèves la grâce et l'aisance de maintien que réclame l'usage du monde, il peut donc assurer en toute sécurité les parens et tuteurs qui lui confieront l'instruction de leurs enfants qu'il ne négligera rien de ce qui pourra mettre à même de se présenter dans un salon sans redouter la critique. Sa méthode d'enseignement est combinée de manière à faire de la leçon un plaisir plutôt qu'une tâche difficile.
Les classes de danse et de valse ouvriront samedi, 13 novembre, jusqu'au 1er juin prochain, à l'Académie No 95, rue St Charles, entre Perdido et Poydras.
Pour les enfants des deux sexes, les mercredi et samedi, de 3 à 6 heures.
Classes particulières, pour les dames, les mercredi et vendredi, de 10 à 1 heures.
Classes pour les messieurs, tous les soirs, de 7 à 10 heures.
On enseigne la valse en quelques leçons.
1er nov—6m